

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**VENDREDI 17 MAI 2013**

*Affiché en exécution de l'article L.127.17 du Code des Communes.*

Le Conseil régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 17 mai 2013 à vingt heures, en mairie, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEGRAND Jean-Pierre, Maire.

**Etaient présents :** Messieurs LEGRAND - PIERRAIN - SEGURA - BARRAULT - FOURNIER - PRADO , Mesdames ADT-GUILBERT - CHAILLOT - DECHELLE.

**Absents excusés :** Messieurs ANGLADE et ALLOUCHE.

**Pouvoirs donnés :** Monsieur ANGLADE donne pouvoir à Monsieur PIERRAIN, Monsieur ALLOUCHE donne pouvoir à Monsieur LEGRAND.

**Secrétaire de séance :** Madame DECHELLE

**DÉLIBÉRATIONS :**

2013-06 : Contrat de maintenance éclairage public

2013-07 : **SMEP : opposition de la commune à la réalisation du pont aval**

Lecture et signature des CM du 5 et 10 avril.

**Contrat de maintenance éclairage public (délibération)**

Unanimité.

**SMEP : opposition de la commune à la réalisation du pont aval tant qu'aucunes informations concernant l'impact sur l'environnement de Boissettes ne nous ont pas été apportées (délibération)**

Confirmation comme toutes les précédentes délibérations du refus de Boissettes concernant le pont aval entre Dammarie les Lys et Boissettes. Unanimité.

**Convention avec la SAFER : partenariat de surveillance et d'intervention foncière**

Le conseil souhaite entendre un représentant SAFER avant de s'engager.

**Point sur le projet de Golf**

Malgré la décision de la CAMVS de ne pas voter ce projet par 39 voix contre 30 pour et 5 abstentions, il sera représenté avant la fin 2013 à la CAMVS et nous nous rapprocherons d'investisseurs privés pour ce projet.

**Agglo : information sur la future représentation des communes périphériques au conseil communautaire – date de décision 31 août 2013**

Le dernier conseil communautaire se prononcerait pour 68 délégués au lieu de 55 prévus par la Loi pour permettre aux communes périphériques d'avoir deux élus au conseil communautaire.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Messieurs LEGRAND et PIERRAIN vont étudier le cahier des charges pour transformer le POS de la commune en PLU.
- Un arrêté sera pris en accord avec le Conseil Général pour inverser les panneaux de l'écluse rue Brouard.
- Monsieur FOURNIER confirme que l'armoire pour le haut débit serait posée en octobre 2013.
- Madame DECHELLE expose les dernières démarches entreprises vis à vis de l'immeuble place Clinchant.
- Monsieur PRADO organise les consultations pour la mise en conformité des bâtiments communaux.

**Prochain conseil municipal ordinaire le vendredi 28 juin 2013 à 20 heures**

Le maire,



Les Adjointes,



Les Conseillers,

